

# *L'Echo des Iles*



# Infos pratiques

## Coordonnées de la mairie :

Adresse : 22, route de Reignier

Tél. : 04 50 25 51 87

Fax : 09 70 62 36 70

E-mail général : [mairie@arenthon.fr](mailto:mairie@arenthon.fr)

E-mail service urbanisme : [urbanisme@arenthon.fr](mailto:urbanisme@arenthon.fr)

site : [www.arenthon.fr](http://www.arenthon.fr)

## Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h00 - 11h30

Mardi : 14h00 - 18h00

Mercredi : 8h30 - 11h30 et 14h00 - 17h00

Jeudi : 14h00 - 19h00

## NOUVEAU : Horaires du service urbanisme :

Mardi : 14h00 à 17h00

Mercredi : 8h30 à 11h30

Jeudi : 14h00 à 18h00

## LE MAIRE ET LES ADJOINTS

SONT DISPONIBLES SUR RENDEZ-VOUS.

## Service Enfance Jeunesse et Sports :

Téléphone : 04 50 25 51 83

ou [jeunesse-sport@arenthon.fr](mailto:jeunesse-sport@arenthon.fr)

## Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) :

1, place Andrevetan

74800 Roche Sur Foron

Tél. : 04 50 03 39 92

Horaires d'ouverture :

Lundi à Jeudi : 8h00-12h00 ; 13h30-17h30

Vendredi : 8h00-12h00 ; 13h30-17h00

## Astreintes :

Les astreintes ne sont à contacter qu'en cas d'urgence seulement.

## Service de l'Eau :

Durant les heures de bureau :

04 50 03 39 92

En dehors des horaires d'ouverture :

04 26 83 43 70

## Astreinte Assainissement Bellecombe :

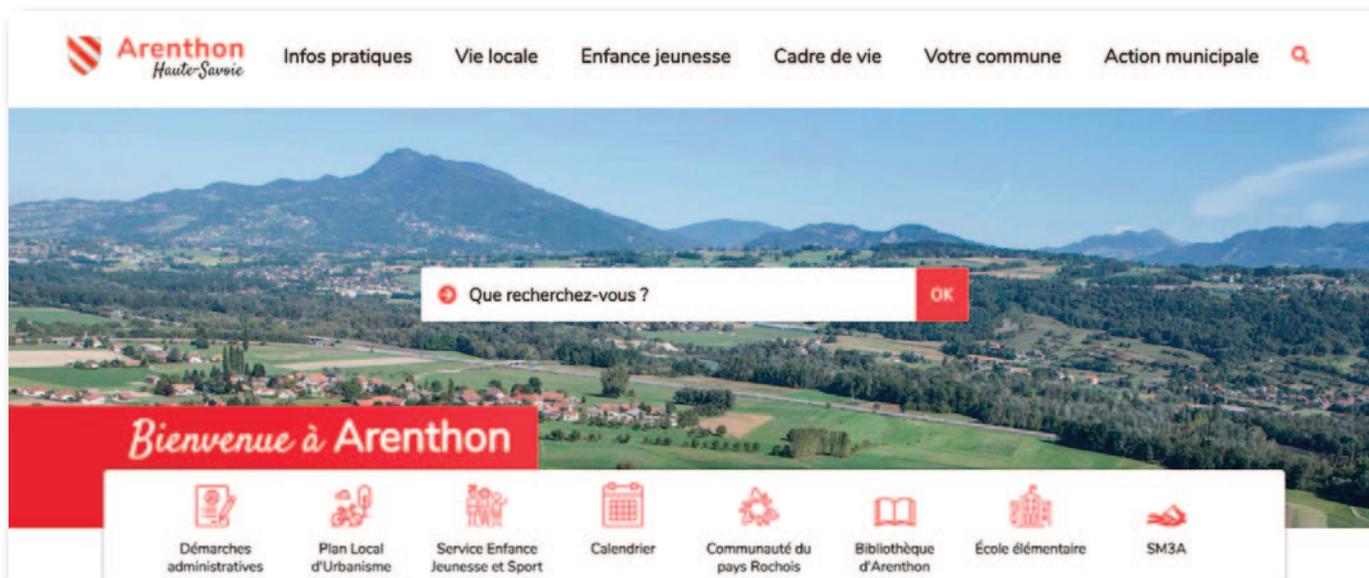
Tél. 06 77 04 19 50

## Astreinte Assainissement C.C.P.R. :

Tél. 06 60 50 97 97

## Nouveau site internet

Le site internet de votre commune évolue : <http://www.arenthon.fr/>



## ***Vœux de M<sup>me</sup> Le Maire***

Voici venu petit à petit la fin du mandat 2014-2020, mandat bien triste et compliqué suite aux décès de nos amis élus, Alain Velluz et Janet Fremeaux.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019 une période « pré-électorale » est instaurée. En conséquence votre « mot de M<sup>me</sup> le Maire » habituel, ne peut paraître dans ce bulletin.

Permettez-moi néanmoins en mon nom personnel et au nom de toute l'équipe municipale, de vous souhaiter avec un peu d'avance, une très bonne année 2020.

Que cette nouvelle année vous apporte la santé, le bonheur pour vous et tous les vôtres.

*Chantal Coudurier,  
Maire de la Commune d'Arenthon*

# Vie communale

## Cérémonie du 11 novembre

Ce 11 novembre 2019, tous, Anciens combattants, enfants de l'Ecole Benoit Chamoux, parents, institutrices, membres de l'Association l'Age d'Or, membres de la Bibliothèque, Pompiers, fidèles lecteurs de lettres de Poilus, Arenthonnais, Arenthonnaises, Elus, tous sont venus rendre un hommage aux jeunes hommes de notre village morts pour la France au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. Un grand merci à Tous.



CCAS

Ce 18 septembre, c'est avec empressement et joie qu'environ 60 personnes sont parties pour une journée organisée par le CCAS pour nos « anciens » .

Cette année c'est au lac Genin qu'ils ont pu se détendre après un très bon repas à l'auberge connue pour ses grillades au feu de bois, cuites sous nos yeux.

La journée a été aussi riche en culture avec une visite dans le passé, au musée du peigne et de la plasturgie.

Et pour terminer ce fut la visite du CIEL (Centre d'immersion éducatif et ludique) où nos résiduels déchets ménagers sont éliminés dans une ultime tentative de valorisation.



Ces ballades sont proposées chaque année à toutes et à tous les Arenthonnais(es) à partir de 60 ans. Si vous ne recevez pas les invitations et que vous désirez participer, venez le signaler à la Mairie.



### Attention l'hiver est là !

A l'instar de nombreuses autres communes et afin de limiter le sel déversé dans l'environnement, cet hiver le salage ne se fera qu'aux intersections et autres sites dangereux sur les routes de la Commune.

### Limitation de la vitesse au Chef-Lieu

Comme chacun a pu le constater, une zone « 30 km/h » a été instaurée au centre du village. Car de plus nombreux piétons traversent la RD 19 ou sont présents le long de la RD 19. Cette augmentation de piétons est liée aux activités de l'école, de la Maison communale A. Velluz, de l'épicerie, de la maison des Associations, de l'Auberge, de la réouverture de la salle communale au-dessus de l'Auberge et aussi des nouveaux logements des Jardins du Château. Il est donc devenu impératif de limiter la vitesse des véhicules sur la RD19 traversant le cœur du village.

Alors patience et pensez que cette limitation contribue à protéger par exemple un peu chaque jour les enfants qui traversent le village.

### Signalétique vélo

Le Département a initié le marquage au sol de vélos pour rappeler aux usagers que la route doit être partagée avec les cyclistes. Nous avons repris ce marquage sur la route communale des Chars. Ce premier marquage initie le développement de voies vélos en parallèle au projet de la Vélo route Léman Mont-Blanc.

### Signalétique au sol au champ de foire

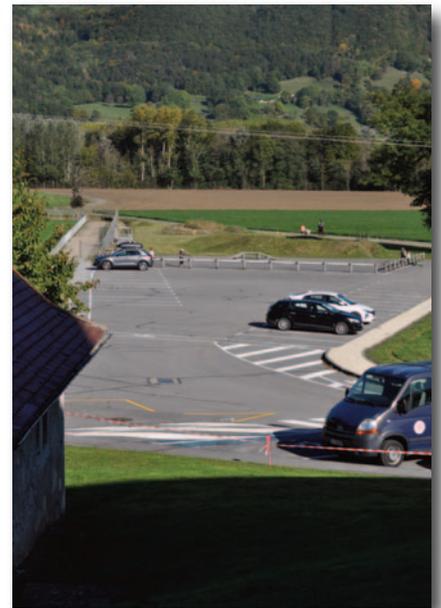
Les places de stationnements ont été réaménagées au Champ de foire. Le marquage au sol de places de parking ainsi qu'un cheminement piéton ont été réalisés sur le Champ de Foire.



Instauration Zone 30 au village



Marquage vélo Route des Chars 2



Marquage de places de parking et de chemins piétons au Champ de foire



Marquage vélo Route des Chars 3



Rénovation barrière à Fessy



# Environnement

## Trame noire

Nous n'avons pas participé à l'opération « La nuit est belle » en raison d'un coût conséquent nécessaire à éteindre puis rallumer l'éclairage de la Commune soit 1 200 € HT pour quelques heures seulement. Nous préférons utiliser une telle somme pour continuer à réduire notre éclairage public tout au long de l'année que ce soit en éteignant complètement certaines zones, en atténuant l'intensité lumineuse dans d'autres

zones, de 23h à 5h matin.

Cet effort de limitation de l'éclairage public permet de contribuer à développer une trame dite « noire » pour protéger la faune. En effet l'éclairage perturbe les activités de nourrissage et de reproduction, de nombreux insectes qui meurent d'épuisement attirés par la lumière artificielle. La lumière artificielle serait la première cause de raréfaction des papillons de nuit.

## Barrage de castors



*Siphon d'un barrage de castors sur le Brachouet  
(mis en place en collaboration avec des agents de la CNTFS)*



*Siphon pour ne pas inonder des parcelles proches de maisons en amont*

## Déclaration annuelle de ruches

### Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Procédure simplifiée de déclaration en ligne :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

[assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre).



## Chef-Lieu

En raison de l'aménagement des parkings (Auberge, Maison Communale A. Velluz, Mairie) et de la place de la Mairie, des perturbations de circulation au centre village sont attendues de ce mois de décembre à la fin mars 2020.

MA DÉCLARATION  
FRONTALIER  
EN 5 MINUTES

- ✓ VOUS ÊTES SUISSE
- ✓ VOUS RÉSIDEZ EN FRANCE
- ✓ VOUS TRAVAILLEZ DANS LE CANTON DE GENÈVE

RÉGULARISEZ-VOUS SUR  
**MADECLARATIONFRONTALIER.FR**

Ainsi vous soutenez votre commune de résidence  
et c'est sans conséquence sur vos impôts !

Le Pays Rochois  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

GENEVOIS  
FRANÇAIS  
rôle  
métropolitain

## Bibliothèque municipale



### Littérature & humour à la Bibliothèque

L'équipe des bénévoles vous invite à une lecture réjouissante vendredi 13 décembre à 19h30, recommandée dès 15 ans, à la Bibliothèque municipale. Le talentueux comédien Didier Vacelet revient à Arenthon seul en scène pour une lecture de « Ancien malade des Hôpitaux de Paris » de Daniel Pennac. À travers ce texte haut en couleurs où toutes les phrases font mouche, il incarnera le Docteur Gérard Galvan qui raconte la folle nuit d'un jeune médecin urgentiste face à un patient aux maux si complexes qu'il perturbe tous les pontes de l'hôpital... une soirée littéraire placée sous le signe du rire, à partager dans la convivialité !

Venez nombreux !

« Une folle nuit aux urgences  
d'un hôpital parisien... »

Un texte de Daniel Pennac

# Ancien Malade DES HÔPITAUX DE PARIS

Lu par Didier Vacelet

**Daniel Pennac.** Parallèlement à son métier d'enseignant, l'auteur commence très tôt à écrire des livres jeunesse, puis des romans. Auteur prolifique il écrit essais, BD et théâtre, avec pour thème de prédilection l'enfance, la non-conformité sociale, l'éducation et les inégalités. De multiples fois récompensé, l'auteur présente ici une pièce pleine d'humour et de rire, nommée aux Molière 2016 catégorie "Seul en scène".

**Didier Vacelet.** comédien, diplômé du Conservatoire Populaire de Genève, Section Théâtre. Il débute le théâtre en 1989 avec la compagnie de la Bonneville. Puis, en 1997, il intègre la troupe du Théâtre du Torrent à Annemasse. Egalement cofondateur en 2002 du Théâtre de l'Ours à Genève, il se produit régulièrement en France et en Suisse avec ces deux compagnies.

**Vendredi 13 Décembre 19h30**  
**à la bibliothèque d'Arenthon**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE d'ARENTHON  
2<sup>ème</sup> étage MAISON DES ASSOCIATIONS  
www.BIBLIOTHEQUE-ARENTHON.FR 04 50 07 62 57



## Vie scolaire

### Travaux d'agrandissement de la cantine

L'agrandissement de la cantine est devenu impératif en raison du nombre croissant d'enfants scolarisés à l'école (118 enfants, 5 classes) et du nombre croissant d'enfants qui déjeunent à l'école (environ 90 enfants en 2 services).

L'ancienne salle de la périscolaire a pu être transférée à la cantine. Ces travaux ont été réalisés par l'organisme de réinsertion professionnelle ALVEOLE.

Ils ont intégré des travaux d'insonorisation qui ont

beaucoup amélioré les conditions de la pause de midi pour les enfants et le personnel œuvrant à la cantine. En plus d'une amélioration acoustique la possibilité de mettre en place des petites tables de 4 enfants a grandement amélioré le déroulement des repas.

Le coût total des travaux et des aménagements s'élève à 29 583 € TTC.



### Petit veilleur de mémoire

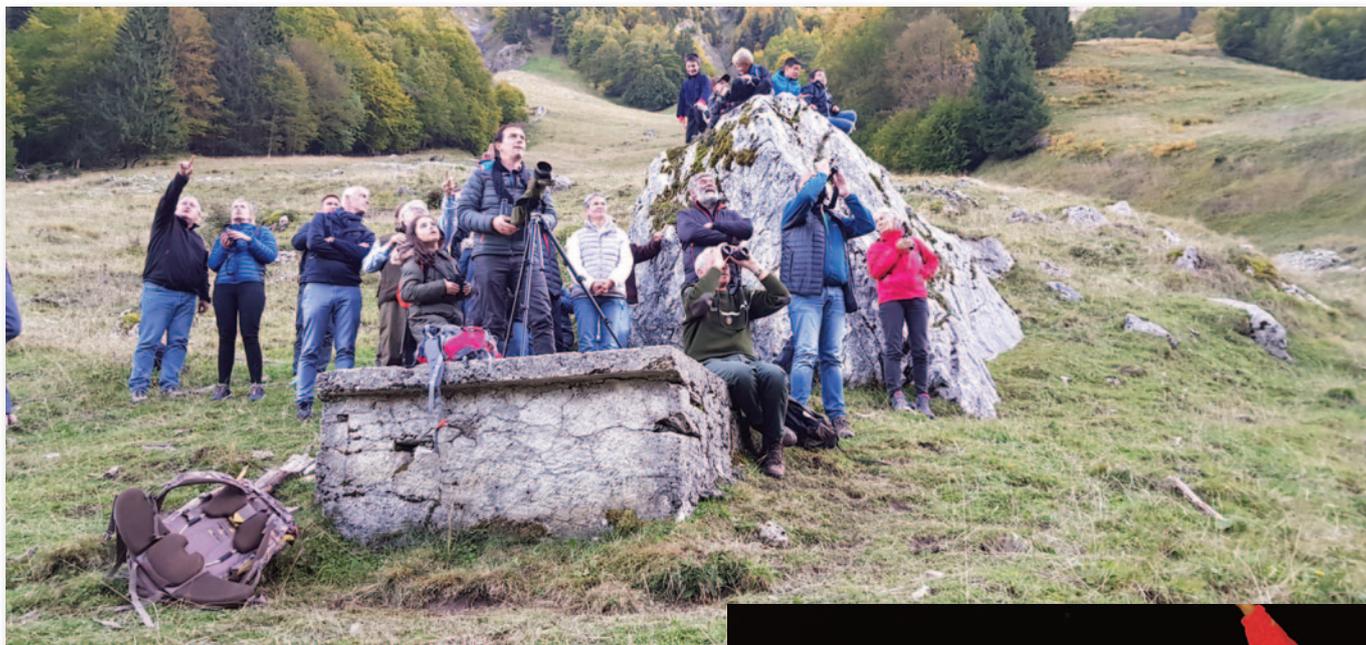
Ce mardi 25 juin 2019, les enfants qui ont participé à la Célébration du Centenaire de l'armistice de la grande guerre de 14-18, se sont vus remettre un diplôme de « petit veilleur de

mémoire », en présence en particulier de M. Bernard Corajod, Commandant en charge de la sécurité civile des réserves communales, ainsi que de M<sup>me</sup> Le Maire et Claude Moenne, premier adjoint.



Remise diplômes

## Ecoute du brame du cerf



Dans la continuité des actions menées avec l'école concernant la transformation du pont de la Papéterie en passage faune, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie a invité les écoliers de CM1 et CM2 à une sortie "écoute du brame du Cerf".

C'est ainsi que le vendredi 11 octobre une douzaine d'enfants accompagnés des animateurs, de quelques parents, et des représentants de la Fédération de chasse ainsi que de l'ATMB se sont rendus en 4x4 à Entremont (Commune de Glières-Val-de-Borne)



L'observation à la longue-vue (Cerfs, biches et chamois) et l'écoute du brame ont passionné les enfants.

C'est donc un vrai succès pour cette sortie peu ordinaire !

## Service et Pôle Enfance



### Activités périscolaires Ateliers Découvertes

#### Du nouveau, encore du nouveau !

Que de nouveautés pour un début d'année scolaire... Le « petit » Service Enfance d'Arenthon deviendra grand !

La première grande nouveauté est l'ouverture du « portail famille ». Désormais, chaque parent possède un espace numérique qui permet d'effectuer les démarches (inscriptions, désinscriptions, facturation etc...) liées aux activités de leurs enfants depuis un accès internet

sécurisé. Notre « portail » vise à offrir plus d'autonomie à chacun en facilitant le quotidien : les démarches peuvent être réalisées de chez soi, 24h/24, 7j/7.

La deuxième grande nouveauté est l'agrandissement de la cantine. En effet, avec une ouverture de classe en septembre 2019, les effectifs sont toujours à la hausse pour les services périscolaires : nous accueillons désormais une moyenne de 85 enfants par jour sur le temps de la cantine, et généralement 90 enfants le mardi et jeudi. Nous pouvons donc profiter pleinement de

notre nouvelle cantine. En amont, l'équipe d'animation a beaucoup travaillé sur l'aménagement de cette grande salle de restaurant pour réduire au maximum le bruit et proposer un repas au calme pour nos petits Arenthonais ! En effet, grâce à ce gain de place, nous avons pu installer des petites tables de 4/5 enfants, séparées par des paravents. De plus, durant les travaux, l'entreprise a travaillé sur l'insonorisation ; après deux mois de fonctionnement nous pouvons constater de réels résultats sur le bruit et cela est très positif !

Nous avons besoin de bras pour encadrer tous ces enfants, et Katia TIMONIER, son BAFA en poche, a intégré l'équipe d'animation sur le temps de cantine et des Ateliers Découverte. Bienvenue au Service Enfance !

## L'animation

Tout au long de l'année, nous allons voyager en Europe ! C'est le thème de notre projet pédagogique : nous proposons aux enfants de découvrir l'Europe avec des thèmes ludiques en rapport avec les contes et légendes, l'art et la gastronomie, et les jeux des différents pays d'Europe.

Notre jardin était une belle réussite encore cette année ; des tomates, courgettes, pommes de terre etc. Un grand merci aux parents venus nous aider. Nous utilisons les déchets de la cantine pour notre compost ; c'est peut-être grâce à celui-ci et à l'huile de coude de nos petits jardiniers que nous avons pu récolter une courge tellement grosse que nous n'arrivions pas à déplacer ! Elle a été la bienvenue pour Halloween.



Le partenariat mis en place avec la bibliothèque nous permet d'avoir une grande variété de livres, toujours en rapport avec le thème de l'Europe. Ces livres sont bien appréciés pour se détendre après une longue journée d'école.



## Les Ateliers Découverte

Les enfants inscrits aux Ateliers Découverte se sont mis dans la peau de grands scientifiques en faisant des expériences de tout genre.

Ils se sont aussi amusés à apprendre les bons et les mauvais gestes pour aborder un chien sans risque grâce à l'intervention de Sandrine, spécialiste d'ateliers pour enfants sur le comportement canin (PECA74) (pour des raisons de sécurité, il n'y a pas eu de vrais chiens durant les ateliers : uniquement des mascottes !). Sandrine a proposé des ateliers de mise en situation, un grand jeu, et à la fin une remise de diplôme. Et ensemble, ils ont visité le refuge de l'Espoir à Arthaz.

Et puis, petit à petit nous préparons l'arrivée de Noël, cette fête tant attendue de nos petits chérubins...



## Ecole Municipale des Sports (EMS)

Cette rentrée fut marquée par plusieurs événements sportifs notables. Les enfants inscrits à l'école municipale des sports ont pu s'essayer à la pratique du ski nautique. Cette activité s'est pratiquée au TNA. Pour ceux qui n'avaient pas la fibre aquatique, un cycle équitation fut également

proposé. Nous sommes allés aux champs qu'occupe l'association Prestige Poney d'Arenthon. Jusqu'aux vacances de Noël, nos petits sportifs iront au gymnase Tamagno à la Roche-sur-Foron pour pratiquer l'escalade, puis au gymnase Labrunie pour se perfectionner au tennis de table. Cette activité est possible grâce au club de tennis de table du Pays Rochois qui nous accueille dans leur structure.



## Point Accueil Jeunesse (PAJ)

Maintenant, on passe dans la cour des grands. Les ados, via le PAJ, ont eu droit à un été de folie. En guise d'échauffement, nous sommes partis 4 jours en Ardèche. Descente de l'Ardèche, baignade, visite de villages typiques ont rythmé notre séjour. De retour en Haute-Savoie, nous avons profité de l'énorme terrain de jeux que nous propose notre département. Nous sommes allés nous baigner dans les eaux turquoise du lac d'Aiguebellette. Nous avons fait de la tyrolienne au-dessus des grottes de Faverges. Nous avons profité des douces soirées d'été pour faire un BBQ au bord du lac de Passy. Après un petit break entre mi-juillet et mi-août, nous sommes repartis ! Cette fois, en Italie, à 60 km au sud de Turin. Rando, baignade en rivière et dolce vità furent au programme. Pour se remettre de tous ces efforts, à notre retour, nous sommes allés visiter le site archéologique des grottes de Cerdon. Et pour clôturer ce bel été, une journée à Walibi fut proposée.

Voilà pour cet été. Maintenant, reprenez votre souffle et on repart pour un bilan des activités des vacances de la Toussaint.

Allez c'est parti !

On commence par 2 jours au chalet du CAF de la Vuagère aux Brasses. Rando et session escalade furent au programme. Ensuite, nous sommes allés tester le spartcamp de Reignier. Ce fut un vrai stage commando. Epreuves de forces, passage dans la boue, remontée de l'Arve... Que du bonheur ! Pour se remettre de tout ça, nous avons enchaîné par une journée à la découverte d'Yvoire et de la cité de l'eau. Ayant encore des séquelles de notre journée commando, nous sommes allés nous relaxer aux bains bleus de Genève. Spa, hammam, sauna. Il fallait bien ça. Etant à nouveau aptes à la pratique sportive, nous avons fait une rando VTT à Sixt-Fer-à-Cheval, puis, nous sommes allés grimper à Arkose Genevois. Au milieu de tout cela, une journée mêlant 6 autres services Jeunesse de la vallée fut organisée. Ce ne sont pas moins de 50 ados qui se sont adonnés à la course d'orientation. Pour finir tranquillement notre programme, nous avons fêté Halloween au village. Merci à tous les habitants qui nous ont offert énormément de sucreries.

Voilà c'est terminé. Nous reviendrons en forme pour les vacances d'hiver où il se murmure qu'un stage ski alpin avec nuitée se profile... Mais chuuut... c'est un secret.

## Evènementiel

Un éco-pont est en train d'être réalisé par l'ATMB sur notre commune. A ce titre, la Commune et la fédération de chasse ont proposé aux enfants d'aller écouter le brame du cerf sur la commune d'Entremont.

*Dorine JOLLY, Responsable Enfance*

*Sébastien PORETTI*

*Responsable Jeunesse et Sport*





# Vie associative

## Foire de la R'BIOLLE 2019

**1989... 2019... la R'BIOLLE a soufflé ses 20 bougies les 11 et 12 mai derniers à Arenthon.**

Le soleil était de la partie, mais les « Saints de Glace » étaient passés par là : la bise a « pris le dessus » et une certaine fraîcheur s'est fait ressentir tout au long du week-end.

Qu'à cela ne tienne : la choucroute servie à l'occasion de la « Fête de la Bière » du samedi soir a été très appréciée par les quelques 280 convives... et l'orchestre vosgien Frédéric BUCH, a nettement réchauffé l'ambiance sous le chapiteau décoré style taverne bavaroise : grâce à leurs magnifiques costumes tyroliens, et au rythme de leur répertoire entraînant, agrémenté par les incontournables prosit, les spectateurs se sont régalez... aussi bien que les danseurs !

Le dimanche, retour aux traditions savoyardes : avec la foire aux bestiaux, les vieux tracteurs, la brocante, les producteurs locaux, les stands de commerçants, artisans et animations traditionnelles, buvettes et petite restauration... l'ambiance au son de l'accordéon était assurée tout au long de la journée par le duo « Les Tuaz », très appréciés dans nos régions pays de Savoie

A noter en points d'orgue : le « combat de Reines » : il a séduit un très nombreux public, curieux ou passionnés ; 31 éleveurs de 4 départements étaient présents, et c'est devant un jury avisé que 121 vaches et veaux se sont affrontés selon leur catégorie : les stars du jour étaient toutes en lice pour une seule couronne ! et enfin, le repas dansant : qui a rassemblé 927 convives pour déguster le « bœuf à la broche », d'un poids de 411 kg, et, pour la 1ère fois, de race Herens... pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître : excellent !... L'orchestre « Temps Danse », réputé pour son talent et sa bonne humeur, a ensuite entraîné les amoureux de la danse jusqu'en début de soirée.

Force est de reconnaître que malgré des éditions qui se ressemblent beaucoup d'une année sur l'autre, la R'Biolle est devenue une tradition, qui, chaque printemps, rassemble paysans et citadins, de toutes générations.

Cette fête est portée par une équipe de 110 bénévoles, qui participent à l'organisation de La R'Biolle, pour certains, depuis ses origines, il y a 20 ans !...Après les journées de Foire intenses, les R'Biollons méritent de prendre un peu de bon



Bataille de Reines

temps : le traditionnel concours de pétanque à Scientrier, début juillet a rassemblé 40 doublettes, dont Christine et Pascal sont ressortis vainqueurs. Les plus jeunes, au nombre d'une vingtaine, qui s'impliquent déjà avec détermination, ont été invités à une journée au TNA à Arenthon, en septembre dernier.



*L'Equipe des beignets*

Nous profitons de ces quelques lignes pour rappeler que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour apporter leur pierre à l'édifice. Pour information : en 2020, La R'Biolle aura lieu les 10 et 11 mai à Scientrier ; arvi pâ, à l'an qu'vin !

*Le Comité*



*Les jeunes R'Biollons récompensés au T N A*



*Le gagnant de la tombola*



*Récompenses des maquignons*



## **Octobre rose**

Dans le cadre de la campagne d'Octobre Rose, les communes d'Arenthon et Scientrier ont souhaité prendre part à une manifestation.

En 2018, l'association des Fées Roses du CHAL avait organisé une vente d'objets divers à la bibliothèque d'Arenthon.

Cette année, l'événement était de plus grande envergure : l'association a organisé une marche de 7 kilomètres traversant les deux communes, ainsi qu'un salon bien être accueillant une quinzaine de participants.

Malgré une météo mitigée, 162 personnes ont participé à la marche.

L'arrivée et le départ se sont faits à Arenthon avec un ravitaillement intermédiaire à Scientrier. Une buvette et de la petite restauration attendaient les participants à l'issue de la course à la salle des associations.





Le manège Portigliati a fonctionné toute la journée pour le bonheur des plus jeunes, avec en prime une vente de barbes à papa ; l'intégralité de leur recette a été remise à l'association. Ils ont pu également profiter d'une vente d'objets artisanaux créés par les Fées Roses, les patients d'oncologie du CHAL ou leurs familles.

Les fonds récoltés au cours de cette journée seront en partie reversés à la Ligue contre le Cancer et

utilisés également pour le bien-être des patients en cours de chimiothérapie dans le service de l'hôpital de jour du CHAL.

Les Fées Roses remercient chaleureusement les deux communes pour leur implication, les bénévoles, le manège Portigliati et le public venu en nombre.

RDV en octobre 2020 !

## Nature et environnement en Pays Rochois

### Les légumineuses, vous connaissez ?

Lentilles, pois chiches, pois cassés, haricots secs, fèves... Ces légumes secs reviennent à la mode.

Les légumineuses ou fabacées possèdent des qualités nutritionnelles et apportent des bénéfices écologiques qui ne sont pas assez connus de tous.

### Les légumineuses sont bonnes pour la santé :

Les fabacées sont des plantes dont les fruits poussent dans des gousses. Riches en protéines, fibres et minéraux, les légumineuses apportent de nombreux éléments nutritionnels de qualité dans l'alimentation. Même si leur préparation est parfois longue (temps de trempage) et que nous avons perdu l'habitude de les cuisiner, ce sont des aliments bons, économiques et excellents pour la santé.

Les apports nutritionnels des légumineuses sont très proches de ceux de la viande. Elles sont riches en protéines surtout lorsqu'on les mange associées avec des céréales comme le riz, le blé ou le maïs...

Les légumineuses ont une faible teneur en matières grasses et une forte teneur en fibres solubles. Elles peuvent ainsi contribuer à faire baisser le cholestérol et à contrôler la glycémie.

### Un fertilisant naturel pour les sols :

Les légumineuses sont capables de fixer l'azote atmosphérique qui sera relâché dans les sols pendant le cycle de vie de la plante et même après, pendant sa décomposition.

Cela accroît la fertilité des sols, permet d'améliorer et de renforcer la productivité des terres agricoles. En utilisant des légumineuses pour les cultures

de couverture (on ne laisse plus le sol nu), les agriculteurs favorisent également la biodiversité agricole et la biodiversité des sols, tout en évitant les parasites et les maladies nuisibles.

### Une solution face au changement climatique :

Par leur capacité à fixer l'azote atmosphérique, et dans certains cas à mobiliser le phosphore contenu dans les sols, les légumineuses nécessitent peu d'engrais synthétiques. Ainsi, elles contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre produits lors de la fabrication de ces engrais de synthèse.

De plus, si les légumineuses permettent de modifier nos habitudes alimentaires et de diminuer notre consommation de viande, cela sera bénéfique pour la planète (moins de consommation d'eau et moins d'émissions de CO<sub>2</sub>).



### ET DE 12 !

Pour la douzième année, les joueurs du club de football d'Arenthon-Scientrier rechaussent les crampons pour fouler les terrains. Comme la saison précédente, le comité ainsi que le bureau ont connu quelques changements avec notamment une nouvelle co-présidence avec Micheline Modini, bénévole active du club, associée à Joris Tilloloy, joueur de l'équipe première. L'aventure continue pour cette saison 2019/2020 et a déjà repris pour toutes les catégories dès le mois de septembre.

Au niveau des licenciés, les 75 joueurs sont répartis ainsi à travers les niveaux (à noter que le groupement avec l'équipe de Pers-Jussy est toujours effectif et concerne les catégories jeunes de U13 à U17). Les jeunes licenciés proviennent à 54 % de Scientrier, 27 % d'Arenthon et 19 % d'autres communes. Pour les seniors, 85 % des licenciés proviennent d'autres communes.

Des nouveautés, certes, notamment en intégrant une dimension éco-citoyenne à tous les niveaux (ecocup, gourdes réutilisables, réduction des déchets et notamment des gobelets en plastique...) mais surtout de la stabilité pour cette saison. Reprenant les efforts et les travaux entrepris par le précédent comité, le club continue le développement de ses catégories jeunes avec, notamment, de nouveaux éducateurs (dont 1 ayant suivi une formation pour la catégorie U15). Tout comme l'équipe première qui sera coachée, cette année, par un nouveau binôme formé par les formations du District Haute-Savoie/Pays de Gex. De plus, il est à noter que plusieurs nouveaux joueurs sont arrivés afin de renforcer une équipe qui sera d'autant plus compétitive en championnat. Sur le plan des animations, le club organise le traditionnel LOTO du foot à Scientrier, le samedi 15 février. Une vraie soirée de jeu et de bonne humeur regroupant

les bénévoles, les joueurs de tous niveaux, les parents et toute personne animée par ce jeu avec des lots toujours très intéressants. Enfin, pour fêter la fin d'année sportive, la Fête du Club aura lieu mi-juin au stade d'Arenthon : une journée organisée autour d'un tournoi mixte, d'une petite restauration et d'un repas dansant en soirée.

Comme chaque année, nous souhaitons lancer un appel aux bonnes volontés afin de venir renforcer les différentes « équipes » du club : bénévole, éducateur, accompagnateur, membre et bien entendu joueur dans toutes les catégories. Un club amateur ne peut exister sans toutes ces personnes.

Parions que cette année sportive sera belle dans nos stades, que les filets trembleront régulièrement et que tous les sourires seront de sortie pour faire vivre le Football Club Arenthon-Scientrier ; le club de nos communes.

*Sportivement, le Comité du FCAS.*

Horaire d'hiver					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi
17:00					
17:15					
17:30					
17:45					
18:00		17h45 - 19h30	18h00 - 19h00	17h45 - 19h30	18h00 - 19h30
18:15					
18:30					
18:45					
19:00					
19:15					
19:30					
19:45					
20:00					
20:15					
20:30					
20:45					
21:00					

Contacts	
Seniors	Mayke Brito Dos Santos (06 95 36 75 29) / Eddy Devaux (06 17 59 63 83)
U15	Vincent Bourgeois (06 64 42 08 91) / Nicolas Jacquemoud (06 88 24 08 37)
U13	Jean Pierre Descloux (06 29 24 74 37)
U11	Benoît Dunand (06 19 63 00 32) / David Faure (07 88 15 27 04)
U7 / U9	Julien Galdoz (06 37 46 10 14) / Kevin Delattre (06 62 82 03 29)



Fête du foot 2019

## LE LOGEMENT DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS



1<sup>re</sup> source de dépense énergétique pour les habitants du Genevois français.

40% de la consommation énergétique territoriale devant les transports et le tertiaire.

65 % de la consommation énergétique des logements liés au chauffage.



RÉNOVER, C'EST JUSQU'À **1 500 € d'économie** annuelle sur la facture énergétique des habitants du territoire.

### LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EST UN ENJEU MAJEUR

Face à cette réalité, les collectivités du Genevois français s'unissent pour vous faciliter la rénovation énergétique.



À LA CLÉ, UN LOGEMENT

+ **économique**

+ **confortable**

+ **mieux valorisé**

sur le marché.

Et pour tous, un air plus sain !

## REGENERO



### COMMENT NOUS JOINDRE ?



UN PORTAIL NUMÉRIQUE  
**REGENERO.FR**

+ Pour prendre de l'information adaptée à votre projet, consulter les aides sur votre territoire, trouver des professionnels.



UN NUMÉRO UNIQUE  
**04 58 57 00 87**

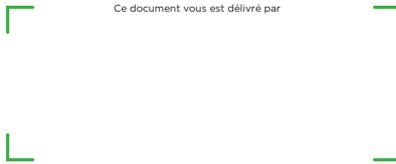
+ Pour un premier échange avec un conseiller REGENERO.



DES ESPACES CONSEIL INFO ÉNERGIE  
**PRÈS DE CHEZ VOUS**

+ Pour rencontrer un conseiller et bénéficier d'un accompagnement approfondi.

Ce document vous est délivré par



REGENERO EST UN SERVICE PUBLIC ET INDÉPENDANT DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS. IL EST SOUTENU PAR LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET L'ADÈME.

## REGENERO

LE SERVICE PUBLIC POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS

UN CONSEIL PERSONNALISÉ  
**GRATUIT PRÈS DE CHEZ VOUS**



Mise en page : Be'win, www.be'win.fr | Photos : Gilles Bertrand | Ne pas jeter sur la voie publique.



**GENEVOIS FRANÇAIS**  
du département

## REGENERO

VOUS HABITEZ DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS ET SOUHAITEZ RÉNOVER VOTRE LOGEMENT ?

+ PAR OÙ COMMENCER ?

+ COMMENT S'Y RETROUVER PARMIS LES AIDES FINANCIÈRES ?

+ COMMENT CHOISIR LES SOLUTIONS TECHNIQUES LES PLUS ADAPTÉES ?

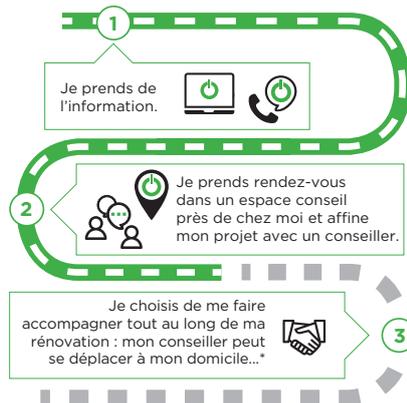
+ À QUEL PROFESSIONNEL S'ADRESSER ?



UN CONSEILLER REGENERO VOUS ACCOMPAGNE !



## VOTRE PARCOURS REGENERO



\* Cette étape s'adapte en fonction de la réalité de votre projet et du service mis en place par votre intercommunalité.

### REGENERO SUR LE GENEVOIS FRANÇAIS

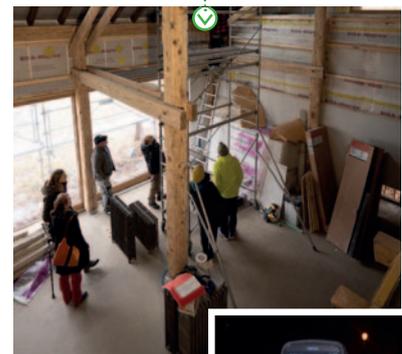


■ Le Genevois français  
○ Un espace conseil dans chaque intercommunalité

## DES ANIMATIONS PRÈS DE CHEZ VOUS

Pour découvrir des exemples sur le terrain et bénéficier de retours d'expériences.

### VISITES DE CHANTIER



### BALADES THERMOGRAPHIQUES



PRÊT DE MATÉRIEL pour réaliser un pré-diagnostic chez soi

Et bien d'autres à découvrir sur la communauté REGENERO

## Fond Air Bois

Et si vous remplaciez votre ancien appareil de chauffage par un modèle plus performant grâce à l'aide de 2000 € Fonds Air Bois ?

**FONDS Air Bois**  
**2000€**  
 Pour changer votre vieux chauffage bois !

Plus d'infos à l'accueil de votre mairie et sur  
**WWW.FONDS-AIR-BOIS.FR**  
 04 50 25 24 91

Plusieurs logos de partenaires sont visibles en bas à gauche, dont ARVE, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Haute-Savoie, et SM3A.

**Fin du dispositif en décembre 2021 !  
 PROFITEZ-EN !**

Le Fonds Air Bois est une des actions du Plan de Protection de l'Atmosphère, financé par l'ADEME, la Région, le Département et les communautés de communes de la vallée de l'Arve.

### Comment bénéficier de cette aide :

- Je suis un particulier,
- J'utilise un appareil de chauffage au bois datant d'avant 2002 ou une cheminée ouverte,
- Mon appareil est installé dans ma résidence principale, située entre Chamonix et La-Rochesur-Foron,
- Je remplace mon ancien appareil par un modèle Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent, installé par un professionnel certifié Qualibois (ou autre signe RGE).

➔ **Je peux recevoir 2000€ !!!**

### 3 raisons pour changer :

- **ÉCONOMIE ET PERFORMANCE**  
3 fois moins de bois consommé
- **CONFORT ET SÉCURITÉ**  
Une chaleur plus diffuse et un feu mieux maîtrisé
- **POUR MA SANTÉ ET L'AIR DE LA VALLÉE**  
Jusqu'à 30 fois moins d'émissions de particules fines (PM10)

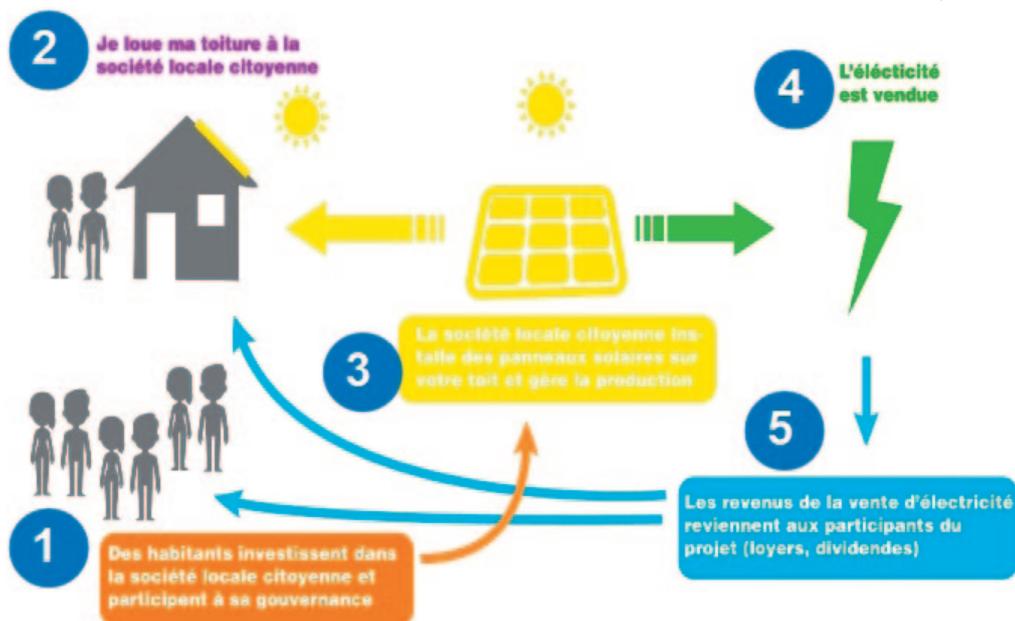
Plus d'infos sur le Fonds Air Bois à l'accueil de votre mairie ou sur **www.fonds-air-bois.fr**

## Citoyenergie



info@citoyenergie.org

https://www.citoyenergie.org



CitoyENERgie est une centrale villageoise qui a pour objectif le développement des énergies renouvelables locales. Elle fonctionne sur un modèle de gouvernance citoyenne, au service de la transition énergétique et développe actuellement ses projets sur les territoires des Communautés de communes Arve et Salève et du Genevois.

Maison Intercommunale Cécile Bocquet - 106, grande rue - 74930 Reignier Esery

**LE SIDEFACE PRESENTE "LA FAMILLE TRITON VERT"**

**AVEC LE TRI  
C'EST LA  
GAGNE !**

L'ÉQUIPE DES  
TRITONS JOUE SON  
MATCH CAPITAL.  
LE SCORE EST  
À ÉGALITÉ  
ENTRE LES DEUX  
ÉQUIPES...



**RAMÈNE  
TON VERRE...**



**AU CONTAINER !**



Retrouvez  
le conteneur  
le plus pratique  
pour vous grâce  
à l'appli Sideface



Plus d'info : 04 50 56 67 30  
[www.sideface.fr](http://www.sideface.fr)



## Collecte de sapins de Noël



Entre le 26 décembre et la fin du mois de janvier, une collecte des sapins de Noël sera organisée par le Service Déchets de la Communauté de Communes du Pays Rochois. Il s'agit de centraliser les dépôts de sapins afin d'en limiter les dépôts sauvages et de valoriser le bois par broyage, qui sera mis à la disposition des habitants.



Les trois lieux de collecte et de broyage sont :

- Les Chars, au croisement entre la Route des Chars et le Chemin de Chanrou ;
- Sur le Champ de foire, près du hangar communal,
- Dans la zone artisanale de Chevilly.

Avant de déposer vos sapins, il vous faudra simplement, s'il vous plaît, retirer des sapins tous les accessoires du sapin (sacs à sapins, décorations de Noël, sapins floqués, clous, vis,...).

**BON NOËL**

## Résumés des comptes rendus des Conseils communautaires de la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR)

Ces résumés sont des extraits des comptes rendus originaux ; ils ne sont que partiels et ne rapportent pas par exemple les discussions menées lors des conseils. Ceux-ci sont disponibles à la CCPR ainsi que sur le site internet de la CCPR

### Conseil communautaire du 14 mai 2019

#### Eau potable

Considérant notamment les objectifs du 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'eau (ex. amplifier les efforts en matière d'économie d'eau, zones humides, reconquête de la biodiversité, assainissement, eaux pluviales) le Conseil approuve le contrat global de bassin-versant de l'Arve pour la gestion durable de l'eau pour la période de juin 2019 à juin 2022 ; le Conseil s'engage à mettre en œuvre les actions dont il a la maîtrise d'ouvrage dans ce cadre.

#### Finances

Les actes comptables relatifs à la récente compétence eau prise par la CCPR sont validés.

Les comptes administratifs 2018 sont approuvés.

La Société savoissienne de nettoyage a été retenue pour réaliser la prestation de nettoyage des bâtiments de la CCPR

#### Aménagement du territoire

Un terrain est acquis pour l'extension du Centre technique intercommunal à Pierre longue (76 615 €).

Le Conseil donne un avis favorable à la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune de St-Laurent.

Le projet d'une conciergerie à la gare, sur l'emplacement actuel du « Bar du soleil » est validé (4 contres, 2 abstentions, 27 pour). Dans ce cadre l'Association SOLUS a formulé une demande de subvention de 85 000 € sur 3 ans.

#### Environnement

Le Conseil donne un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale de développement des activités de la Société SAFRAM (entreposage de produits toxiques divers ; 3 contres, 6 abstentions, 26 pour). Ce site classé SEVESO à autorisation seuil bas actuellement, passerait avec cette demande à un site à autorisation seuil haut. La capacité de stockage n'est pas modifiée, c'est la

distribution de cette capacité sur des produits de différentes rubriques qui est modifiée. L'activité de cette Société est classée ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement).

#### **Point d'accès au droit**

La convention avec la Communauté de Communes Faucigny-Glières est renouvelée jusqu'en mars 2022.

## **Conseil communautaire du 18 juin 2019**

### **Eau**

L'exploitation de l'eau potable sur les Commune de Cornier, Eteaux, La Roche sur Foron et en partie d'Amancy est confiée par délégation de service public à la Société VEOLIA eau, jusqu'en 2025. L'augmentation de la consommation suit celle de la démographie (+1.7 %).

### **Déchetterie**

Le marché pour l'enlèvement, le transport, la valorisation, le traitement des déchets ménagers est assimilé à la déchetterie et alloué à la Société Excoffier.

### **Station d'épuration ARVEA**

Le marché pour l'exploitation et l'entretien de la station d'épuration d'Arenthon, de 9 postes de relevage, de valorisation de d'injection du biométhane, pour 4 ans, dès juillet 2019, a été signé avec la Société Suez eau France (6 024 738 €). La Société Degrémont services, maître d'ouvrage lors de la rénovation de la station en 2018 fait partie du groupe.

### **Schéma régional d'aménagement et de développement durable de d'égalité des territoires (SRADDET)**

Le Conseil émet un avis favorable sur ce schéma engagé par la Région. Il aura un impact sur les PLUi et le SCOT. L'échéance est fixée pour 2030.

### **Aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE), jusqu'au 31 décembre 2019**

Cette aide s'élève à 10 % du prix d'achat plafonnée à 200 € maximum. L'aide sera retenue pour les 100 premières demandes éligibles (ex. vélo urbain ou tous chemins, VTC).

### **Environnement**

Les rapports sur le prix et la qualité des Services assainissement, déchets 2018 sont approuvés.

Dans le cadre du plan de protection de l'atmosphère n° 2 (PPA2), le fond air bois est reconduit jusqu'en 2021 visant le remplacement de 3500 appareils supplémentaires. La CCPR cofinance cette action animée par le Syndicat mixte des abords de l'Arve et de ses affluents (SM3A). La CCPR cofinance un poste de chargé(e) de mission pour l'"animation" PPA2.

Le marché de travaux de production du biogaz par co-digestion et de valorisation du biométhane à la station d'épuration est attribué à la Société Degrémont France assainissement. Un avenant de 4.3 % ou de 6.35 % selon la solution technique retenue, sur un montant de 2 750 000 € est validé afin de mettre en place plusieurs améliorations techniques (efficacité énergétique, doublement du stockage de graisses, optimisation de l'utilisation du charbon actif).

### **Ressources humaines**

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) est approuvé.

La mise à disposition de 3 agents au Syndicat intercommunal à vocation unique « Espace nautique des Forons » est approuvée.

## **Conseil communautaire du 10 septembre 2019**

### **Eau potable**

Les rapports sur le prix et la qualité et le prix du Service de l'eau sont approuvés.

Un groupement de commande avec le Conseil départemental est approuvé pour les travaux du réseau d'eau potable au rond-point du Col d'Evires.

### **Finances**

Un emprunt de 2 704 000 € (taux fixe 0.25 %) est contracté pour la réalisation des travaux de production de biogaz par co-digestion et de valorisation du biométhane, avec injection au réseau GRDF (cout total : 3 654 096 € ; subventions : 950 096 €). Mise en injection prévue le 15 décembre 2019.

Le coefficient multiplicateur de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) est fixé à 1,2 pour l'année 2020. Cette taxe ne concerne que les surfaces commerciales de plus de 400 m<sup>2</sup>.

### **REGENERO**

Le Service métropolitain de plateforme territoriale de rénovation énergétique des logements organise le Service de rénovation énergétique de l'habitat Regenero (voir page) qui est maintenant étendu à l'ensemble du Genevois français. La CCPR participe au financement de ce Service pour son territoire.

### **Avis sur le PLU de la Roche sur Foron**

La CCPR donne un avis favorable au projet de PLU de La Roche sur Foron.

### **Plan climat air énergie territorial (PCART) du Pays Rochois**

Ce plan obligatoire a pour but de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'adapter le territoire pour le rendre moins vulnérable au changement climatique. Le bureau Indigo, mandaté par le Pôle métropolitain, a accompagné la CCPR dans cette étude. Le projet de programme d'actions a pu être établi. Il ne sera approuvé qu'en début d'année 2020 après analyses notamment par la Direction départementale des territoires. Ce projet est consultable sur le site internet de la CCPR, ou à la CCPR.

### **Zone à faibles émissions**

L'étude de faisabilité d'une telle zone, destinée à réduire la circulation routière, organisée par 5 Communautés de Communes, sera cofinancée par la CCPR.

### **Contract d'achat de biométhane**

Ce contract est signé avec ENGIE SA permettra à la CCPR d'acheter au tarif préférentiel de 0,94 €/kg le biogaz produit à la station d'épuration, via GNVERT, nécessaire aux véhicules à gaz de la CCPR.

### **Plan mercredi**

La mise en place de cette labélisation permet à la CCPR de bénéficier des prestations de service de la CAF.



# Urbanisme

## Déclarations préalables acceptées

BLANC Serge	64 bis, Route de Maclenay	Clôture
BOEX Philippe	Lieu-dit Les Côtes	Division parcellaire
CAPDEVILA David	65, Le Cluz - Lotissement d'Andey	Isolation par l'extérieur
CAUL-FUTY Cyril	530, Route de Creulet	Piscine
CHAUVIÈRE Bertrand	69, Chemin du Peuplier	Ravalement façades
CHIBANE Steve	714, Route de Lanovaz	Clôture
DE JULIIS Yann	18, Impasse Bourg de Feu	Rehaussement toit + changement couverture + pose velux
DUBOIS Jérôme	100, Chemin des Champenois	Ravalement façades + pose velux
DUNAND Benoît	1082, Route des Arculinges	Isolation par l'extérieur
ENNA Pascal	62, Clos Dommartin	Exhaussement + mur de soutènement
FAUCHEUX Sébastien	714 bis, Route de Lanovaz	Clôture
GACHEZ-PONNAZ Ghislaine	80, Chemin des Voirons	Clôture
GAEC Chez Coutard	664, Route de Bonneville	Nouvelle couverture sur ancien bâtiment agricole
GARGENTHINI Francis	51, Lotissement Maclenay	Division parcellaire
GUILLET-DUMOT Joyce	107, Route de Maclenay	Création nouveau logement par extension d'une annexe
GUYENOT Philippe	347, Route des Arculinges	Véranda
HEMISSI Anis	7, Route de Reignier	Changement porte en fenêtre + modification porte garage
JULITA Muriel	87, Chemin des Voirons	Clôture
LAMY Cécile	170, Route de Montagny	Clôture + portail + portillon
MOMONT-METZGER Steve et Elodie	44, Route des Chars	Patio accolé à la maison
PECHER Thierry	13, Route de Creulet	Clôture + portail
PROXIMMO SARL	Route des Lacs	Division parcellaire
PROXIMMO SARL	Chemin des Voirons	Suppression bardage en façades + modification couleur façades + modification 2 fenêtres en pignon central est et ouest
RIPOLL Gérald	112, Chemin des Champenois	Abri de jardin
SCI Da Silva et Filles	120, ZA de la Papeterie	Panneaux photovoltaïques
SIGWALT Olivier	Route de Berny	Division parcellaire
STOLL Brigitte	88, Route de Lanovaz	Division parcellaire
TISSOT Emilie	Chemin de Nabeau	Division parcellaire
VAUDIN François	11, Clos Dommartin	Mur de soutènement + clôture + portillon
VIGNY Mickaël	22, Chemin du Peuplier	Clôture + portail
VISANO Grégory	40, Clos Dommartin	Exhaussement + mur de soutènement
VOUZELLAUD Laurent	670, Route des Crêts de Fessy	Pose velux

## Permis de construire acceptés

BUSATO Anthony	301, Route de Reignier	Réhabilitation ferme avec création de 3 logements + carports
CHARLES Edouard	135, Route de Chevilly	Changement destination garage en habitation + ouvertures + garage dans annexe existante
FONTAINE Frédéric	301, Route de Lanovaz	Extension maison avec création piscine couverte
GUERIN Cyrille et SKRPAN Jéléna	20, Chemin du Peuplier	Maison individuelle
HOYAU Jean-Philippe et Audrey	168, Route de Montagny	Maison individuelle
La Cabane Bambou	138, Route de Berny	Création auvent et changement destination garage en habitation
LACOMBE Etienne et MARRE Sophie	Route de Lanovaz Lotissement L'Aventa	Maison individuelle
LOUVRIER Julien	Route de Lanovaz Lotissement L'Aventa	Maison individuelle
OUBAALI Moussa et Séverine	120, Route de Montagny	Maison individuelle
PROXIMMO SARL	Route des Lacs	Quatre maisons individuelles
SIGWALT Christophe	485, Route de Berny	Maison individuelle
TISSOT Richard	1025, Route du Salève	Garage et muret

## Permis de construire modificatifs acceptés

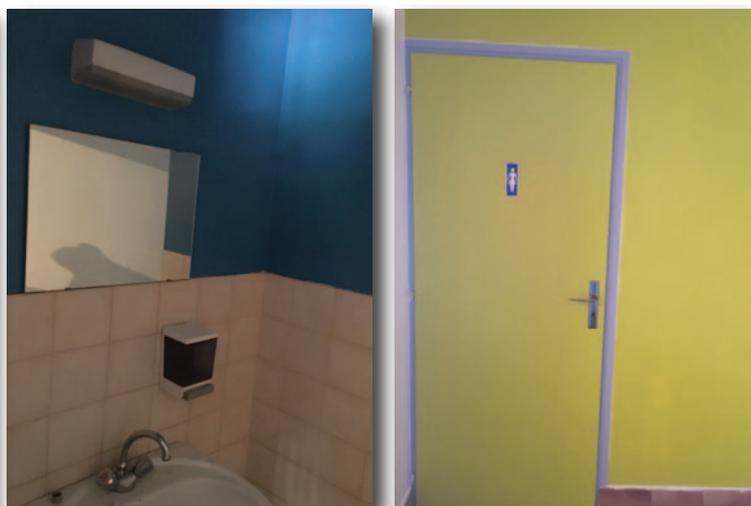
HANSZ Gilles	19, Chemin du Peuplier	Création ouverture sur façade ouest
LAUGT Paul	71, Chemin des Champenois	Non réalisation d'une fenêtre sur façade sud-est
PONS Pierre-Yves	485, Route de Reignier	Modification emplacement carport + ajout panneaux solaires
SCCV Les Jardins du Château	Route de Lanovaz	Réintroduction de la 3 <sup>ème</sup> tranche avec 15 logements

## Permis d'aménager accepté

Consorts ANTHOINE	Impasse de Marillan	Création 3 lots à bâtir pour maisons individuelles
-------------------	---------------------	--



Rénovation des vestiaires par le Service technique de la Commune. Merci à M. Godefroy et M. Bartolomé



Rénovation des sanitaires de la Salle Communale

# Résumés des comptes rendus des conseils municipaux

Ces résumés sont des extraits des comptes rendus originaux ; ils ne sont que partiels et ne rapportent pas par exemple les discussions menées lors des conseils. Ceux-ci sont disponibles à la Mairie ainsi que sur le site internet de la Commune d'Arenthon ([www.arenthon.fr](http://www.arenthon.fr)).

## Conseil municipal du 25 mars 2019

### Subventions 2019

Les subventions pour les associations et les voyages scolaires et centres de formation, pour l'année 2019 sont approuvées pour un total de 13 712 €.

### Taux d'imposition pour l'année 2019

Les taux d'imposition des trois taxes directes locales sont maintenues à leur niveau actuel.

### Tarifs du Service enfance jeunesse et sport 2019/2020

Les tarifs de la cantine sont augmentés en raison de l'augmentation du coût du repas confectionné et livré par le prestataire.

### Don d'une parcelle à la Commune

Les indivisaires M. J. R., Y. et P. BRASIER, propriétaires de la parcelle cadastrée section B numéro 233, d'une superficie de 3 770 m<sup>2</sup>, située au lieu-dit Les Bois de Roch, font don à la Commune de cette parcelle.

### Divers

La Commune participe à hauteur de la moitié de la dépense de location du chapiteau pour les festivités de juin 2019, et l'APE et le Club de football participeront à hauteur de 750 euros chacun.

La DDT a accordé la dérogation pour l'accessibilité de la salle communale. Des travaux de réfection seront à prévoir avant de remettre cette salle à disposition des associations et de l'école.

## Conseil municipal du 29 avril 2019

**Avis de la commune sur le projet de prolongation de la durée d'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes, de son extension et régularisation administrative d'un concasseur soumis à enquête publique.**

Ce projet est situé à Arenthon et exploitée par la société SMTP. Le Conseil municipal formule un avis favorable à la demande de la société SMTP sous réserve que les demandes et observations soient toutes intégralement reprises.

## Conseil municipal du 3 juin 2019

### Création d'un service de paiement en ligne

L'offre de paiement en ligne PayFiP permet aux usagers de payer des titres de recettes émis par la collectivité soit par carte bancaire soit par prélèvement SEPA. Le Conseil municipal approuve le principe du paiement en ligne via ce dispositif.

### Composition du conseil communautaire : Accord local pour le prochain mandat 2020

La loi ne permet pas à la Commune d'Arenthon de continuer à bénéficier de ses 3 sièges. Certains membres du Conseil municipal expriment leur désapprobation face à cette perte d'un siège et dénoncent la volonté de l'Etat de favoriser la représentativité des communes les plus peuplées.

Madame le Maire explique qu'un accord local permettra à certaines communes moins peuplées du Pays Rochois d'obtenir un siège supplémentaire et d'avoir un total de sièges plus

important au sein du Conseil. A défaut d'accord, la répartition de droit s'appliquera.

Le conseil municipal adopte l'accord local de répartition des sièges au sein du Conseil communautaire.

## Conseil municipal du 15 juillet 2019

### Inventaire des chemins ruraux

Suite à l'affectation des chemins ruraux en 2005, en raison de l'évolution du cadastre, présentation du nouvel inventaire des chemins ruraux de la Commune mis à jour.

### Passation d'un bail commercial pour l'épicerie

Suite à la cessation d'activité de M<sup>me</sup> LATUILLERIE, après appel à candidatures, celle de la SARL VALKA'MION – M<sup>mes</sup> MOREAU et VACHOUX a été retenue, avec un projet de bail de 9 ans, pour un loyer mensuel de 500 €.

### Aide financière pour l'achat de vélos électriques

La commune étant déterminée pour agir en faveur de la préservation de la qualité de l'air et de l'amélioration du cadre de vie, souhaite inciter et développer l'usage du vélo, qui est aussi une bonne alternative à l'auto-solisme. Le conseil approuve à 12 voix pour (1 contre et 2 abstentions), la mise en œuvre du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2019, d'une aide financière complémentaire pour l'achat de vélos électriques : pour des personnes de 18 ans et plus (1 aide par foyer) ; dont la résidence se situe sur Arenthon ; achetant leur vélo dans un magasin partenaire. Cette aide sera de 10 % du prix d'achat (maxi 200 €) ; et le total de l'enveloppe financière de 2000 €. Les bénéficiaires devront faire une demande unique auprès de la CCPR qui gèrera les dossiers pour les communes, dans l'ordre d'arrivée.

### Avis de la Commune sur une installation classée pour la protection de l'environnement sur la Roche s/Foron – Sté Déchamboux.

Aucune observation ; avis favorable du Conseil Municipal sur la demande par laquelle la Sté Déchamboux qui sollicite une demande d'autorisation, au titre des installations classées, en vue de la mise à jour de ses activités classées et du flux de déchets annuels au sein de son établissement situé ZI Les Dragiez – La Roche sur Foron. Le projet a été soumis à étude auprès de la



Rénovation de l'épicerie - Réalisation du Service technique

DREAL qui n'a pas exprimé d'avis sur ce dossier ; celui-ci est disponible en Mairie où toute personne peut le consulter ; d'autre part, des permanences ont été fixées à la Mairie de La Roche s/Foron durant la période de consultation du public.

#### **Divers**

La salle communale est de nouveau à disposition de l'école, les Associations et les entreprises, suite à la dérogation accordée pour son accessibilité ; étant au-dessus de l'auberge, des horaires précis seront fixés pour ne pas gêner la clientèle. Tarifs et règlement intérieur de location des salles seront à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Travaux d'étude en cours sur la voie d'accès aux Chars dans le cadre de la véloroute Léman Mt-Blanc. Déplacement du chemin situé vers le site de SMTP ? Demande de subvention auprès du Conseil départemental pour la réalisation des voies cyclables sur la Commune.

Réflexion sur l'acquisition d'un tènement pour l'installation de containers semi-enterrés vers le Chemin du Peuplier suite aux problèmes récurrents constatés de collecte d'ordures ménagères, suite à l'augmentation de la population dans ce secteur.

Le toit du hangar technique pourrait être proposé dans le cadre de support toiture pour des panneaux photovoltaïques à l'association Citénergies : prochain contact début 2020.

Une 5<sup>ème</sup> classe ouvrira en septembre prochain, avec l'arrivée d'une nouvelle directrice : M<sup>me</sup> Cécile ROVARCH

Remerciements aux conseillers départementaux pour l'attribution d'une subvention de 70 000 € de la part du Département pour l'aménagement de la place.

Transformation du pont de la Papeterie en écopont (pour préserver le passage de la faune), ainsi que la fermeture définitive du pont à la circulation des véhicules à moteur, dès la fin des travaux de réhabilitation, et la circulation de l'écopont aux seuls piétons, vélos et chevaux. Le chantier est prévu durant l'été et les plantations à l'automne 2019.

## **Conseil municipal du 6 août 2019**

### **Gestion et entretien nouvelle voie de contournement chef-lieu de Cornier entre Cornier et Arenthon :**

Raccordement route du Châtelet à route de la Fornasse, sur Cornier (170 m environ) ; recalibrage voirie existante entre route de la Fornasse-Cornier et Publet-Arenthon ; raccordement route de la Fornasse à la RD 903 sur certains terrains agricoles de Cornier et d'Arenthon ; création d'un giratoire pour accéder



*Agrandissement et insonorisation de la Cantine*

à la ZA de Chevilly-Arenthon. Cette nouvelle voie reliera la ZA du Châtelet de Cornier directement à la RD 903 en contournant le chef-lieu, améliorer la sécurité, et réduire toutes les nuisances générées par le trafic PL qui ne cesse de croître. La Chambre d'Agriculture et les Conseils municipaux de Cornier et d'Arenthon ont donné un avis favorable à ce projet.

### **Biodiversité et projet urbain : accompagnement pour le projet d'aménagement urbain du centre du village :**

Suite à un appel à projets du CAUE, il a été déposé une candidature pour l'aménagement du tènement situé au chef-lieu, pour intégrer dans ce cadre biodiversité et nature. La commune a été sélectionnée et sera encadrée dans le projet d'urbanisation mixte (logements et commerces) au cœur du village (secteur du château). Le recours de un ou plusieurs intervenants extérieurs est nécessaire, (nb maxi de vacations : 20). La charge financière sera partagée par le CAUE et la commune.

### **Approbation du projet pédagogique du « Service Enfance, Jeunesse et Sport » année scolaire 2019/2020 :**

La collectivité étant dans l'obligation d'établir un projet pédagogique pour ce service, voici les objectifs retenus pour cette année scolaire : - Apprendre à vivre en collectivité, favoriser la responsabilisation.

Cette année, le thème choisi par le service est l'EUROPE : découvrir différents horizons, les langues, histoires, cultures différentes, traditions et coutumes ; s'ouvrir vers le monde extérieur ; créer une identité européenne.

Le projet de fonctionnement du service Enfance est aussi étudié sous des aspects plus techniques d'organisation et de gestion.

#### **Divers**

Projet aménagement du carrefour de Fessy en cours de discussion.

Projet (Département et Communes) réfection voirie RD 903, sur 5/7 ans, pour élargir la voie et intégrer la circulation des vélos.

Installation d'une climatisation à la bibliothèque.

Une nouvelle phase de l'étude hydrogéologique de la nappe d'eau de Scientrier va être lancée : lors de la 1<sup>ère</sup> réunion, on évoquera les connexions entre Arenthon et Scientrier, ainsi que les forages à prévoir.

## **Conseil municipal du 9 septembre 2019**

### **Rencontre avec l'association des Jeunes d'Arenthon**

Suite à l'annulation du festival Rock & Volley, le Conseil municipal a convié l'association des Jeunes d'Arenthon afin d'échanger et faire le point. Mme le Maire rappelle qu'elle aurait préféré qu'un accord soit trouvé entre jeunes et forains plutôt qu'une annulation de l'évènement en accord avec les jeunes.

Le Président de l'association présente le bilan financier de l'opération et indique que l'association réfléchit à organiser le prochain festival au mois de juillet.

### **Travaux d'aménagement du centre village – Choix des candidats retenus**

Ce marché à procédure adaptée est composé de 3 lots (terrassement, voirie et réseaux ; Eclairage public ; Espaces verts, revêtements et mobilier).

- Lot 1 : Trans Mis (157 428,54 € HT)
- Lot 2 : SPIE City Networks (9 393,00 € HT)
- Lot 3 : Millet Paysage Environnement (139 186,05 € HT)



« **Valka'Mion** » est une petite entreprise familiale, associant Valérie et Karine (mère et fille).

Il y a 2 ans, elles se lançaient dans l'aventure d'un commerce ambulancier, avec leur camion, dans lequel on peut trouver un bel assortiment de fromages et de charcuteries, elles sillonnent les petites routes de campagnes. Désireuses de créer un point de vente fixe, le 6 septembre 2019, elles reprennent l'épicerie d'Arenthon, qui était fermée depuis le départ en retraite d'Irène. Aujourd'hui, en plus des produits que l'on trouve classiquement dans une épicerie, elles proposent à leurs clients : de la charcuterie faites maison, fabriquée par Karine et Gilles, le mari de Valérie. Pâté, rillettes, pâte croûte, diots, boudins, atriaux, saucissons secs, jambons crus fumé ou nature... et même un jambon blanc cuit par le frère de Karine, viendront elles l'espèrent régaler vos papilles, Un plat cuisiné différent chaque semaine est aussi confectionné par leurs soins.

Pour les fêtes de fin d'année plusieurs articles festifs faits maison vous seront proposés ! De plus, on peut aussi trouver un large choix de fromages de vache, de chèvre et de brebis, Français et Haut Savoyard, à la coupe. **N'hésitez pas à venir découvrir et vivre avec elles cette belle rencontre humaine et culinaire près de chez vous !**



Devanture de l'épicerie



Produits locaux



Emplacement vélo  
situé juste derrière la Mairie  
en face du passage piétons de l'épicerie



Coin thé-café



Pain et croissants

# Etat Civil – 2<sup>ème</sup> semestre 2019

## Naissances

Bienvenue à :

**Alba** née le 18 mai 2019, fille de Candice PERRET et Simon RABILLOUD

**Naëlle** née le 11 juin 2019, fille de Céline GILLET et Wissam BOUAZIZ

**Maëlyne** et **Maxence** nés le 06 juillet 2019, fille et fils de Sabrina et François VAUDIN

**Mathéo** né le 13 juillet 2019, fils d'Aurélie et Olivier PESENTI

**Mélina** née le 29 Août 2019, fille de Virginie VINCENT et Grégory BOEX

**Zack** né le 11 septembre 2019, fils de Caroline STERQUE et Ianis MOUCHET

## Mariages

Félicitations à :

**Cécile** LE MEULAIS et **Gabriel** TURRION mariés le 1<sup>er</sup> juin 2019

**Laurène** CANA et **Vincent** DOMPMARTIN mariés le 6 juillet 2019

**Elodie** MARECHAL et **Florian** MARLET mariés le 3 août 2019

## Décès

Une pensée pour les familles de :

Jean-Claude MARCAULT décédé le 16 juillet 2019 à l'âge de 60 ans

Rose PORTIGLIATI décédée le 19 octobre 2019 à l'âge de 94 ans

***La publication de ces informations d'état-civil a été préalablement autorisée par les familles.***

Pour toute prochaine publication d'état-civil dans le bulletin municipal, nous vous invitons à remplir un formulaire d'autorisation de publication auprès du Secrétariat de la Mairie si vous souhaitez que paraisse l'avis d'état-civil, à défaut de quoi nous ne pourrions publier les prochaines naissances, mariages ou décès.

**Agriculture :** Nous donnons la parole aux exploitants agricoles de notre Commune. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez profiter de cette opportunité.

**Activité économique :** Nous donnons la parole aux entrepreneurs, autoentrepreneurs, de notre Commune afin de présenter les activités économiques de notre village. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez profiter de cette opportunité.

# Agenda

## Décembre 2019

Vendredi 6	Soirée festive	Téléthon	Salle des fêtes Scientrier
Samedi 7	Concours belote	Téléthon	Salle des fêtes Scientrier
Vendredi 13	Lecture « Ancien malade des Hôpitaux de Paris »		Bibliothèque
Vendredi 13	Concours de belote et repas	Comité des fêtes	Maison des Associations
Dimanche 15	Ouverture du Léman express		
Jeudi 19	Goûter des Aînés	CCAS	Maison des Associations

## Janvier 2020

Vendredi 10	Concours de belote	Comité des fêtes	Maison des Associations
Vendredi 17 (19h30)	Vœux de M <sup>me</sup> le Maire	Commune	Maison des Associations
Vendredi 24	Concours de belote	Comité des fêtes	Maison des Associations
Dimanche 26	Récréé des Aînés	Comité des fêtes	Maison des Associations

## Février 2020

Vendredi 14	Concours de belote	Comité des fêtes	Maison des Associations
Samedi 15	Loto du Foot	Foot	Scientrier
Vendredi 28	Concours de belote	Comité des fêtes	Maison des Associations

## Mars 2020

Vendredi 13 (19h)	Concours de belote avec repas	Comité des fêtes	Maison des Associations
Dimanche 15	Elections municipales		Maison des Associations
Vendredi 20 (15h30-17h30)	Carnaval du périscolaire	Service enfance	Rues de la Commune
Vendredi 20 (19h)	Concours de belote	APE	Maison des Associations
Dimanche 22	Elections municipales		
Mercredi 25 (15h-18h)	Chasse aux œufs	Service enfance	Chef-lieu

## Avril 2020

Vendredi 3 (dès 19h)	Scène ouverte	AJA	
Dimanche 5	Repas des Anciens	CCAS / Commune	Maison des Associations

## Mai 2020

Vendredi 1 <sup>er</sup> 9-10	Scène ouverte R'Biolle	AJA R'Biolle	Scientrier
Dimanche 24	Brocante	APE	Champs de foire

## Juin 2020

Vendredi 5 (dès 18h)	Scène ouverte	AJA	Champs de foire
Samedi 13 (17h30)	Sortie naturaliste Chouette Balade	Nature Environnement en Pays Rochois	(Gare La Roche) Orange
Samedi 20	Fête du Foot	Foot	Local Foot / chapiteau
Samedi 27	Fête de l'Ecole	Ecole/APE	Champs de foire

## Juillet 2020

Samedi 4 10-11	Concours de pétanques Rock'n Volley	Comité des fêtes Jeunes d'Arenthon	Champs de foire Champs de foire
-------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------

## Août 2020

Samedi 29	Concours de pétanque	Comité des fêtes	Champs de foire
-----------	----------------------	------------------	-----------------